



PLU DE FONTVIEILLE

COMMUNE DE FONTVIEILLE

REGION PROVENCE – ALPES – COTE-D'AZUR /
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE /
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DES BAUX ALPILLES

PLAN LOCAL D'URBANISME

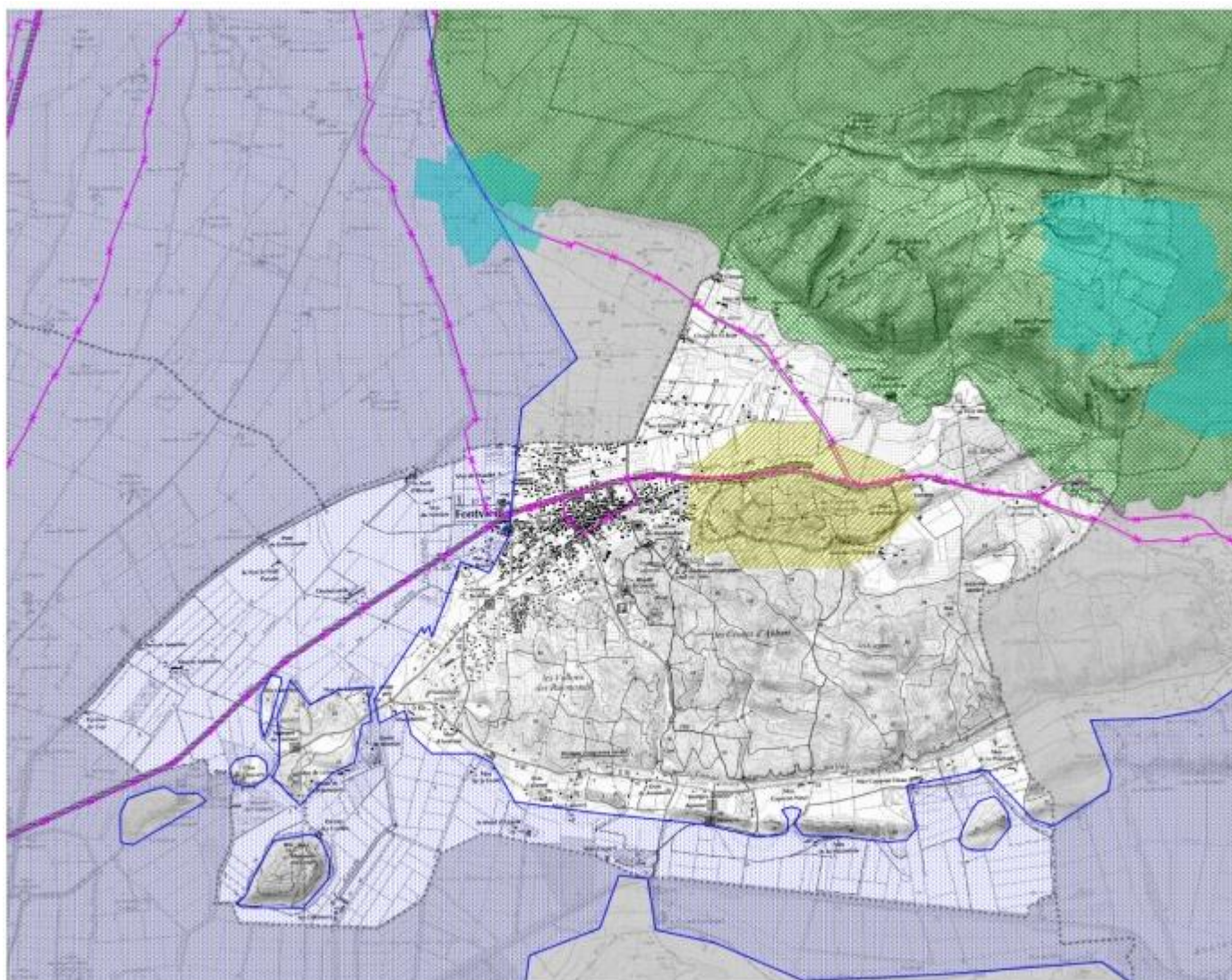
6 – ANNEXES

04. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE






ARTELIA
Direction Régionale Méditerranée
Le Condorcet – 18, rue Elie Pelas
BP 132 – 13 322 Marseille Cedex 16
Tél : 04 91 17 00 00 Fax : 04 91 17 00 12


Novembre 2017




Culture et communication : environnement cadre de vie

-  AC1 Monuments Historiques
-  AC1 Périmètre de protection des monuments historiques classés ou inscrits
-  AC2 Servitude de protection d'un site inscrit

Défense

-  AR3 Servitude concernant un magasin de poudre, munitions, artifices ou explosifs de l'armée et de la marine



Santé

-  AS1 Servitude attachée à la protection des eaux potables ou minérales



Equipement

-  EL2 Servitude en zone submersible


Industrie

-  I1 Servitude relative à la construction et à l'exploitation de pipe-lines d'intérêt général
-  I3 Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport de distribution de gaz



Intérieur

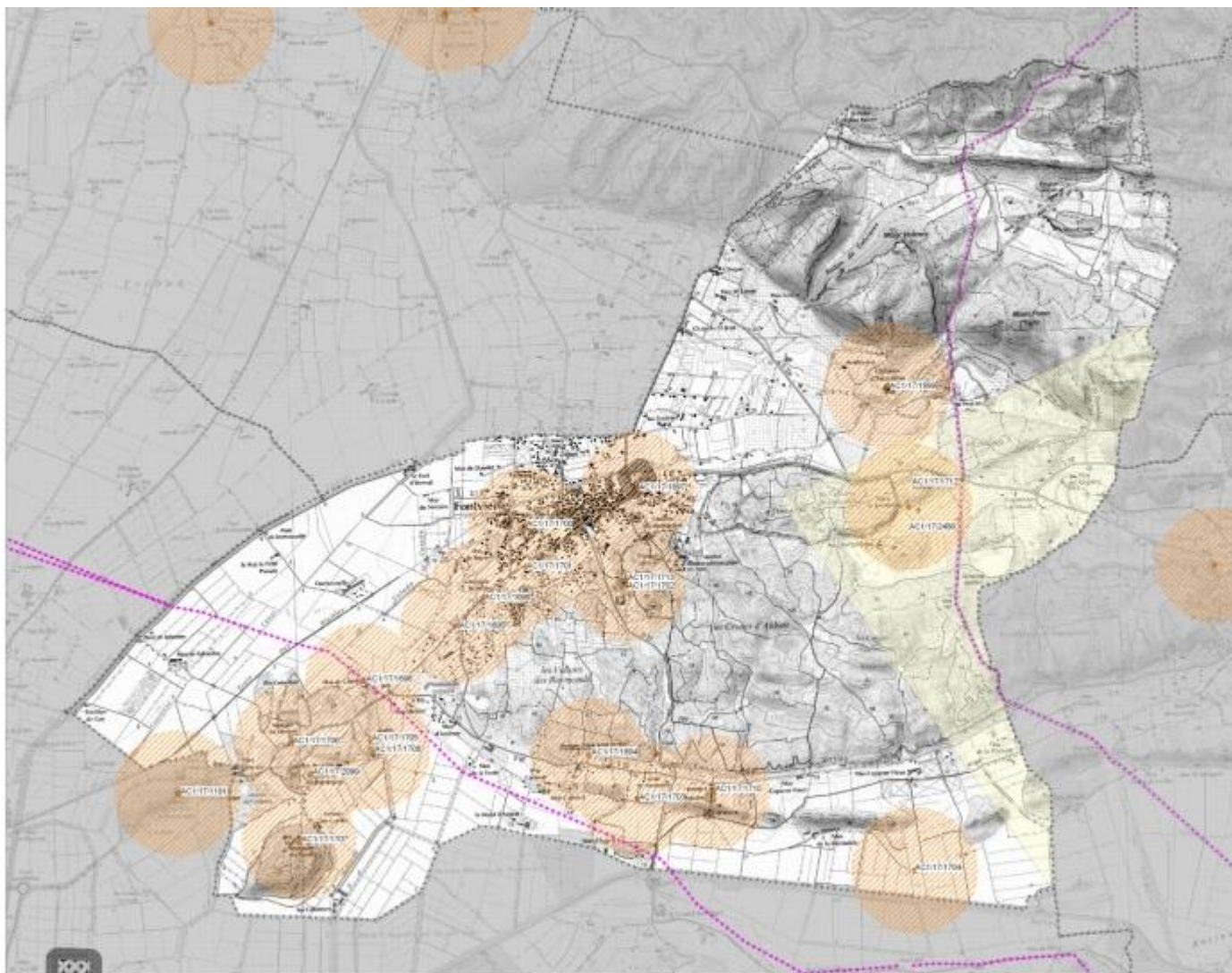
-  Int1 Cimetière
-  Int1 Servitude relative aux cimetières

Postes et Télécommunication




-  PT3 Servitude attachée aux réseaux de télécommunication

Transport


-  T1 Servitude relative aux chemins de fer
-  T5 Servitude aéronautique de dégagement des aérodromes civils et militaires




Culture et communication : environnement cadre de vie

-  AC1 Monuments Historiques
-  AC1 Périmètre de protection des monuments historiques classés ou inscrits
-  AC2 Servitude de protection d'un site inscrit

Défense

-  AR3 Servitude concernant un magasin de poudre, munitions, artifices ou explosifs de l'armée et de la marine



Santé

-  AS1 Servitude attachée à la protection des eaux potables ou minérales



Equipement

-  EL2 Servitude en zone submersible

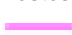
Industrie

-  I1 Servitude relative à la construction et à l'exploitation de pipe-lines d'intérêt général
-  I3 Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport de distribution de gaz

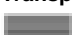

Intérieur

-  Int1 Cimetière
-  Int1 Servitude relative aux cimetières

Postes et Télécommunication

-  PT3 Servitude attachée aux réseaux de télécommunication

Transport

-  T1 Servitude relative aux chemins de fer
-  T5 Servitude aéronautique de dégagement des aérodromes civils et militaires

AC1 Servitudes de protection des monuments historiques.

Articles L621-1 à L621-6 du code du patrimoine modifiés par Ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005; article 1 de la Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques modifié par Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000

<i>Identifiant DDE</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AC1/17/1191	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Ancienne abbaye de Montmajour	MC : Ancienne abbaye de Montmajour : classement par liste de 1840 -Chapelle Sainte-Croix : classement par liste de 1840 -Les bâtiments des 17e siècle et 18e siècle : classement par arrêté du 1er octobre 1921		
AC1/17/1694	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Aqueduc de Barbegal	MI - Aqueduc de Barbegal : souterrain de l'allée des Pins, vestiges dans les vallons à l'ouest de la Croix de Jousaud : restes à l'est de la route. Exploitation de carrières. MC 9 (Arles)		05/02/1937
AC1/17/1695	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Chapelle Saint-Victor (ancienne)	MI : Les restes de la chapelle St-Victor : inscription par arrêté du 2 novembre 1926		02/11/1926
AC1/17/1696	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Chapelle au Castelet (ancienne)	MI : Restes d'une ancienne chapelle dans la ferme du Castelet : inscription par arrêté du 26 mars 1926		26/03/1926
AC1/17/1697	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Oratoire Notre-Dame	MI : Oratoire Notre-Dame : inscription par arrêté du 22 juillet 1935		22/07/1935
AC1/17/1698	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Oratoire Saint-Roch et Saint-Victor	MI : Les oratoires Saint-Roch et Saint-Victor : inscription par arrêté du 8 octobre 1935		08/10/1935
AC1/17/1699	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Château d'Estoublon	MI : Château d'Estoublon : façades et toitures (cad. BO 14) : inscription par arrêté du 15 juin 1966		15/06/1966
AC1/17/1700	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Tour des Abbés	MI : Tour : inscription par arrêté du 13 juillet 1927		13/07/1927
AC1/17/1701	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Château Légier	MI : Pigeonnier, près de la route d'Arles : inscription par arrêté du 24 août 1927		24/08/1927
AC1/17/1702	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Autel de la Patrie	MI : Autel de la Patrie : inscription par arrêté du 5 février 1937		05/02/1937

AC1/17/1703	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Dolmen du Mas d'Agard	MI : Dolmen dit du "Mas d'Agard" en totalité situé sur la parcelle 67 figurant au cadastre section CK et d'une contenance de 46a 20ca.	20/11/1995
AC1/17/1704	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Dolmen de « La Mérindole »	MI : Dolmen de la Mérindole en totalité (cad. CH30) : inscription par arrêté du 05 septembre 1996 MI 56	05/09/1996
AC1/17/1705	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Grotte Dolmen de Bounias	MC : Grotte Dolmen de Bounias (cad. E 406p) : classement par liste de 1889	01/01/1900
AC1/17/1706	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Grotte Dolmen du Castelet	MC : Grotte Dolmen du Castelet ou du Forgerin : classement par liste de 1900	01/01/1900
AC1/17/1707	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Grotte Dolmen des Fées de Cordes	MC : Grotte Dolmen des Fées de Cordes (cad. E 386) : classement par arrêté du 20 novembre 1894	01/01/1862
AC1/17/1708	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Grotte Dolmen de la Source	MC : Grotte Dolmen de la Source (cad. E 406p) : classement par liste de 1889	01/01/1900
AC1/17/1710	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Vestiges romains de Caparon	MC : Vestiges romains de Caparon, au Sud des aqueducs romains de Barbegal (cad. C 1187) : classement par arrêté du 20 octobre 1937	20/10/1937
AC1/17/1712	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Rocher sculpté	MC : Rocher sculpté (dénommé la Coquille) situé dans le domaine des Taillades	06/02/1923
AC1/17/1713	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Moulin d'Alphonse Daudet	MC : Ruines de deux moulins, dits moulins de Rome et d'Alphonse Daudet (cad. C 546, 658) : classement par arrêté du 6 mars 1931	06/03/1931
AC1/17/2099	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Reste du Dolmen de Saint-Contignarde	MC : Reste du Dolmen de Saint-Contignarde : classement par arrêté du 20 novembre 1894	20/11/1894
AC1/17/2456	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Autel de la Coquille	MC : Autel gallo-romain de la Coquille, au lieu-dit les Taillades. (MH du 13 janvier 1948) Bas relief représentant le sacrifice d'un taureau, paroi verticale d'un rocher sis dans la propriété de M Degioanni au quartier des Taillades, près du bourg de Fontvieille. (MH du 8 juin 1931)	

AC2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels.

Article R 341-1 du code de l'environnement

Identifiant DDE	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
AC2/13/429	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages (DIREN PACA)	Chaîne des Alpilles	Site inscrit : Chaîne des Alpilles		26/07/1965

AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.

Code de la santé publique, Article L1321-2 modifié par la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006; Article R1321-13 modifié par Décret n°2007-49 du 11 janvier 2000; articles L1322-3 et suivants modifiés par la Loi n°2004-806 du 9 août 2004

Identifiant DDE	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
AS1/18/1950	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales	Protection des captages d'eau des Canonnettes	Protection des captages d'eau des Canonnettes	Arrêté préfectoral du 23 octobre 2008	23/10/2008

EL2 Servitudes en zones submersibles.

Identifiant DDE	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
EL2/21/455	MEEDDM Service de la navigation Rhône-Saône	Zone submersible du Rhône	Cette servitude est définie par la limite de la crue du Rhône du 31 Mai 1856 conforme au plan joint au décret du 3 Septembre 1911 définissant les zones submersibles du Rhône.	Décret du 3 septembre 1911	03/09/1911

I1 Servitudes concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression.

Article 11 de la Loi n°2003-8 du 3 janvier 2003 relative aux marchés du gaz et de l'électricité et au service public de l'énergie et Décret n°59-645 du 16 mai 1959 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 11 de la loi de finances n° 58-336 du 29 mars 1958 relatif à la construction dans la métropole des pipe-lines d'intérêt général destinés aux transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression.

Identifiant DDE	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
I1/33/492	Société du Pipe-Line Méditerranée Rhône	Pipeline La Mède - Puget-sur-Argens	Pipeline d'intérêt général La Mède - Puget sur Argens. Décret du 14 Février 1992. Ancien décret du 29 février 1968 ayant déclaré d'utilité publique les travaux en vue de la construction et de l'exploitation du pipeline Méditerranée Rhône.	Décret du 14 février 1992	14/02/1992

I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.

Article 12 bis de la Loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie créé par Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 ; Décret n°2004-835 du 19 août 2004 relatif aux servitudes d'utilité publique prévues par l'article 12 bis de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie; article 35 de la Loi n°46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.

Identifiant DDE	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
I3/15/1447	GRT GAZ - Région Rhône Méditerranée	Canalisation Ø 400 Artère du Languedoc	Canalisation Ø 400 Artère du Languedoc		

Int1 Servitudes au voisinage des cimetières.
Article L2223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

<i>Identifiant DDE</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
Int1/8/975	Anciennement:Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales devenu: Le Maire, Code Général des Colectivités Territoriales	Cimetière de Fontvieille	Protection autour du cimetière	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361-4 du Code des Communes.	07/03/1808

PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.
Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411

<i>Identifiant DDE</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PT3/5/2156	France-Télécom	Réseau des lignes de télécommunications	Réseau global des lignes de télécommunications du département. Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411.		

T1 Servitudes relatives aux chemins de fer.
Article 3 de la Loi n°1845-07-15 du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer , article L.114-1 et suivants du code de la voirie routière, codifiés par la Loi 89-413 1989-06-22

<i>Identifiant DDE</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
T1/4/752	Régie Départementale des Transports des Bouches-du-Rhône	Ligne Arles - Fontvieille-carrières	Ligne Arles - Fontvieille-carrières		

Servitudes au profit du Ministère de la Défense

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AU PROFIT DU MINISTERE DE LA DEFENSE

N° SERVITUDE ET DENOMINATION	LOCALISATION	TEXTE DE REFERENCE	GESTIONNAIRE	CONTRAINTES IMPOSEES AU DROIT DE PROPRIETE
AR3 130 038 01 Zones et polygones d'isolement autour des magasins et établissements servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs	Etablissement de Fontvieille Lieu-dit la Marine est	Décret du 27 octobre 1965	USID ISTRES	Construction soumise à autorisation du ministère de la Défense à l'intérieur du polygone d'isolement.
T04 130 047 01 Servitude aéronautique de balisage	Aérodrome ISTRES (BA 125)	Arrêté interministériel du 6 mars 1972	USID ISTRES	Interdiction d'édifier des obstacles dépassant les côtes. Signalisation des obstacles estimés dangereux pour la sécurité aérienne.
T05 130 047 01 Servitude aéronautique de dégagement	Aérodrome ISTRES (BA 125)	Arrêté interministériel du 6 mars 1972	USID ISTRES	Obligation de modifier ou supprimer les obstacles dangereux pour la circulation aérienne ou nuisibles au fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Adresse du service gestionnaire à inscrire au PLU

USID ISTRES :	Unité de soutien de l'infrastructure de la Défense d'Istres 8 route du camp d'Aviation BP 20099 13128 ISTRES CEDES
---------------	---